L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, | NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 21 MARS 1864. | Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS: LUNDI MATIN, 21 MARS.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Banquiers—Plusieurs jolies maisons de résidence, dans le [illegible] District.

Par R. T. Montgomery, à son magasin d'encan—[illegible] huile de charbon, farine, avoine, charbon, [illegible] en débarquement, du brick West, poutres et planches. Aussi, au pied de la rue [illegible], la goélette Zonoli.

Par E. M. Jacobs, rue Camp, entre Banque et Poydras—Meubles [illegible].

Par Hoffman & Marks, à leurs magasin d'encan—Marchandises sèches, chapeaux, chaussures.

Nouvelles du Nord.

ARRIVÉE DU STEAMER COLUMBIA.

Le steamer Columbia, parti de New-York le 12 du courant, est arrivé ici hier dans la soirée. Il nous a apporté des journaux de New-York jusqu'au 12 au soir; mais les nouvelles qu'ils contiennent ont été devancées par la voie de l'Ouest.

Le *Courrier des Etats Unis* du 12 résume ainsi les nouvelles militaires:

"Nous ignorons quelles nouvelles l'administration a pu recevoir du Sud-Ouest; mais le général Grant, qui devait passer trois ou quatre jours à l'armée du Potomac, en a été brusquement rappelé hier matin. Revenu dans la journée à Washington avec le général Meade, il a eu ensuite une longue conférence avec le Président, et l'on annonçait qu'il allait repartir dans la soirée pour Nashville.

"Rien, dans les avis publiés de Chattanooga n'explique ce changement soudain de programme. On continue bien à parler de démonstrations offensives des Confédérés et de corps de bandes de guérillas sur les derrières de l'armée fédérale, mais on ne parle pas d'attaque décisive ni surtout de danger imminent. Les plus hautes évaluations donnent à peine 30,000 hommes à Johnston, force trop limitée pour inspirer la crainte d'un revers sérieux, du moins si la position est telle qu'on l'a dépeinte jusqu'ici.

"Il est, à la vérité, chaque jour plus difficile de savoir ce qui se passe dans le Tennessee. Ainsi après avoir fait tant de bruit de la retraite définitive de Longstreet, voilà qu'on mande de Knoxville que les avant postes fédéraux ont été attaqués le 6 courant aux portes mêmes de la ville.

"Un ordre de départ signifié à toutes les femmes qui se trouvaient dans les camps de l'armée du Potomac, fait supposer que l'on s'y prépare à des opérations actives. On ajoute que le général Meade aurait accompagné le général Grant à Washington, pour arrêter les dernières dispositions relatives à la campagne qui va s'ouvrir.

"Les symptômes d'hostilités sérieuses se multiplient aussi vers la Caroline du Nord. Un premier engagement, sans grande importance à la vérité, a eu lieu sur les confins de cet Etat, dans le pays voisin de Suffolk, dont les fédéraux ont pris possession. Des rapports certainement exagérés veulent que les confédérés soient en train de masser une armée de 20,000 hommes dans cette région. Toujours est-il que le général Butler y a attaché assez d'importance, pour y expédier ainsi qu'on l'avait dit la cavalerie du général Kilpatrick.

Affaire de cavalerie près de Suffolk.

Une dépêche adressée à un journal de Philadelphie dit que le second régiment de cavalerie de couleur sous le colonel Coles, en service dans les environs de Suffolk, Virginie, a été attaqué le 9 par un corps de rebelles, composé de quatre régiments d'infanterie, un régiment et un escadron de cavalerie, et deux batteries. Nos troupes se replièrent à Barner's Hill, [illegible] quand d'autres troupes sont allées à leur secours. Voyant la force de nos colonnes, l'ennemi ne poussa pas sa poursuite plus loin et se retira [illegible]. On ne connaît pas le nombre des tués.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Nous trouvons la dépêche suivante dans l'édition du soir du *New York Advertiser* du 12:

De Chattanooga.

Chattanooga, 9 mars—La situation de l'armée rebelle n'a pas changé. Wheeler, Morgan, Roddy, Patterson, quatre habiles chefs de cavalerie de l'ennemi, sont tous à Dalton et dans les environs. Il est probable que l'armée de Johnston sera largement augmentée par des renforts venant du Mississippi et de l'Alabama.

Le temps est chaud et pluvieux.

Les vedettes reviennent chaque jour en grands nombres.

Les désertions de l'ennemi continuent, mais elles sont moins nombreuses qu'auparavant.

Marché monétaire.

New York, samedi 12 mars, à 1 1/2 P. M.

L'or s'est ouvert à 163 et a fléchi graduellement à 61 1/2. Le marché était peu animé.

Le steamer Etna a emporté seulement $96,000 et le Bremen $1,760, faisant en tout pour la semaine une exportation de $356,960.

Notre correspondant spécial nous écrit qu'au départ du steamer l'or était à 61 3/4.

Marché commercial.

Farine—Languissante et en baisse de 5 cents.
Porc—Lourd—peu de changement dans les prix.
Boeuf—Très actif et plus ferme.
Graisse—Lourde et peu de demande.
Coton—A 77 à 77 1/2 pour le middling upland.

Liste des passagers par le steamer Columbia, capitaine D. B. Barton, parti de New-York, le 12 et de la Havane le 18 mars.

M C Palmer, M S Cox, Mme Thos J Sorrell, J Wilson, W L Cox, B S Long, [illegible].

De la Havane—L'Abbé Vigneron, A. Karam, [illegible].

ARRIVÉE DU STEAMER CROMWELL.

Ce steamer, parti de New York le 12 même jour que le "Columbia", est arrivé à 11 heures du soir, avec une portion de la malle, en frêt et $24,100 en espèces.

Voici la liste des passagers:

Geo Darby Waring, John S Lockwood, [illegible].

LE COMPLOT DES QUATRE ITALIENS.

Nous avons annoncé la condamnation des quatre Italiens qui avaient conspiré pour assassiner Napoléon III. Voici ce qu'écrit le correspondant parisien du *Courrier des Etats Unis* au sujet de leur procès:

"Les efforts des quatre Italiens accusés de complot contre la vie de l'empereur a commencé hier 25. Par une bizarre coïncidence, il se trouve que c'est le même jour qu'a commencé le procès d'Oudet, [illegible].

[illegible]

"Au moment où les preuves ont été arrêtées, l'exécution de l'attentat était très prochaine, car les bombes qu'ils étaient convenus de ne charger qu'au dernier moment, avaient été remplies de poudre, la veille.

"Mazzini figure, comme contumace, dans la liste des accusés. [illegible]

Nouvelles du Têche.

Bruit d'une attaque sur Franklin.

ENVOI D'UNE CANONNIÈRE.

Le capitaine J. B. Jenkins, du 2e de la cavalerie du Missouri, a communiqué au *True Delta* les informations suivantes:

Vendredi soir vers six heures, le steamer *Star Light* était parti de Brashear City pour la Nouvelle Iberia. Arrivé à l'endroit où repose la carcasse du bateau à vapeur *Cotton Plant*, il fut hélé par un quartier maître qui [illegible] qu'il s'était échappé de Franklin, la place ayant été attaquée par les rebelles à 10 heures la veille au soir. Il a ensuite ajouté qu'il vit que les piquets étaient refoulés [illegible] mais ne savait rien de plus sur cette affaire. Comme il n'y avait là que trois compagnies du corps d'Afrique, la place est probablement tombée dans les mains de l'ennemi. Deux canonnières ont été immédiatement expédiées de Brashear City, et l'on aura bientôt des nouvelles.

DETAILS SUR LA CAPTURE DU FORT DE RUSSY.

Arrivée des prisonniers.

Les prisonniers du fort de Russy, ainsi que les Confédérés pris dans le voisinage sur la Rivière Rouge, au nombre de 312 en tout, arrivés samedi matin, à bord du steamer *Warner*, n'ont pas encore débarqué. Ils resteront sur le steamer mouillé dans le fleuve, jusqu'à ce qu'on leur ait préparé des quartiers dans la ville. Les blessés, au nombre de sept ou huit, ont été déposés à l'hôpital général des E. U. à Bâton Rouge.

D'après tous les renseignements qui nous parviennent nous devons croire que le combat a été acharné des deux côtés. Trois assauts ont été donnés par les troupes fédérales qui réussirent enfin à atteindre le parapet [illegible] un mouchoir blanc à la pointe d'une baïonnette, en signe de capitulation.

Un feu d'artillerie durait depuis deux heures quand le général Smith ordonna la première charge. Un feu de flanc très meurtrier accueillit les assaillants qui furent forcés de se retirer. Ils ne furent pas plus heureux la seconde fois. Mais au troisième assaut, conduit avec plus de vigueur, le fort fut pris, ses défenseurs n'ayant perdu que trois hommes tués et huit blessés.

Un de ces hommes, dit l'*Era*, a été tué d'une malheureuse manière. [illegible]

D'après les informations du *Times*, il n'y avait au fort de Russy qu'une force militaire de 76 hommes *qui se sont battus comme des diables*.

Le fort consistait en un parallélogramme fermé avec des bastions à chaque angle, défendu par des pièces de 24, des fossés à traverse et des batteries d'eau, en tout 9 ou 10 canons de gros et de moyen calibre.

La garnison se composait de soldats texiens, et d'artilleurs appartenant au Crescent Louisiana et à la batterie du siège de St. Martin. Voici les noms des membres de ces deux dernières compagnies:

ARTILLERIE DU CRESCENT LOUISIANA.

W Harvey, 1er Lieut., [illegible list of names].

BATTERIE DU SIÈGE DE ST-MARTIN.

[illegible list of names]

Nouvelles du Sud.

(Extraits des journaux de la Mobile du 9)

On lit dans le Lake City *Columbian* du 2.

Nombre de nos braves soldats, blessés dans la dernière bataille, ont reçu des congés et sont allés dans leurs foyers respectifs, pendant que d'autres ont été envoyés aux hôpitaux de Tallahassee et de Madison. D'autres encore trop grièvement blessés pour être transportés sont restés dans nos hôpitaux et dans des maisons particulières où ils reçoivent tous les soins possibles. La plupart, cependant, vont bien.

Nous apprenons de nos prisonniers que sur 37 officiers des régiments de New York qui ont participé à la bataille, quatre seulement n'ont été ni tués, ni blessés, ni capturés.

On a envoyé dans l'intérieur, pour qu'ils soient gardés avec plus de sûreté, 300 Yankees blancs et noirs, blessés ou non, pris à la bataille d'Ocean Pond.

Dernière télégrammes.

Charleston, 8 mars—Trente et une bombes ont été lancées sur la ville aujourd'hui. Il n'y a aucune nouvelle militaire.

Richmond, 8 mars—Aujourd'hui à l'encan, le tabac, le sucre et d'autres articles se sont vendus en baisse.

On attend le brigadier-général W. R. Lee par le premier bateau parlementaire qui sera expédié de la forteresse Monroe.

Le salut de Mobile est dû au courage et à l'habileté du général Forrest. Il a empêché le mouvement de flanc d'une force très supérieure à la sienne et a détruit ainsi les projets de l'ennemi. Cette partie du pays a été sauvée par sa valeur et personne ne le sait mieux que le général Polk. [illegible] Si Forrest n'eut pas été dans le Nord-Mississippi, l'approche des généraux Smith et Grierson aurait causé la ruine de l'armée de Polk. [illegible]

Plus on examine la manière dont a été conduite notre petite armée du Mississippi, plus on doit savoir gré au général Polk de n'avoir pas cédé à l'envie qu'elle avait de combattre des forces si disproportionnées.

Nous ne sommes pas encore en parfaite sécurité. [illegible]

LE VOTE DES SOLDATS.

[illegible]

"Le résultat d'une élection tenue dans un camp militaire—où les baïonnettes placent toutes d'un côté de la question comme de l'autre—ne peut guère être considéré comme une démonstration du sentiment populaire."

Cette appréciation sur le vote des soldats est contenue au premier message de M. Lincoln, portant la date du 4 juillet 1861.

(*Courrier des Etats Unis.*)

LES FRANÇAIS AU MEXIQUE.

On écrit de Guadalajara, le 12 janvier 1864, au *Moniteur*:

"L'enthousiasme qui accueillit l'armée française à Mexico vient d'être égalé, sinon surpassé, à Guadalajara. [illegible]

Il est inutile de dire que le dernier acte des autorités juaristes avait été d'extorquer aux principaux négociants une somme de 100,000 piastres. [illegible] et ce chef a été blessé et fait prisonnier.

Les résultats militaires de l'expédition vers l'intérieur sont la meilleure preuve de l'excellence du plan stratégique du général en chef. Il ne reste de la coalition juariste que des débris qui se fondent par la fuite et la désertion. En poussant hardiment vers le nord, tout en étendant ses ailes à l'est et à l'ouest, l'armée du général Bazaine a enveloppé l'ennemi et est devenue maîtresse de toutes les villes importantes du plateau, et elle a ainsi assuré à ces riches territoires tous les bienfaits et toutes les ressources de la pacification.

Guadalajara, qui tient une si grande place dans le pays, gagnera plus que toute autre ville au rétablissement de l'ordre et de la paix. Elle va voir se développer son agriculture, son industrie et l'exploitation de ses mines, et, une fois remise de ces profondes secousses, elle saura encore prouver qu'elle est restée la seconde capitale de l'empire.

☞ Départ mardi, 22 mars, à 5 heures de l'après-midi, pour Bayou Sara, Baton Rouge et tous les débarcadères intermédiaires.—Les propriétaires du steamboat BLACK HAWK, par suite d'un arrangement avec ceux du steamboat EMPIRE PARISH, continueront leurs affaires de cabotage sur ce dernier, qui recevra du fret et des passagers pour tous les points de débarquement comme il est dit ci-dessus.

S'adresser à bord ou à W. G. BUTTERTON, No 8, rue Tchoupitoulas.

Pour Bayou Sarah—Le bateau à vapeur Mittie Stephens, capitaine Shene, partira ce soir, à cinq heures.

Pour Vicksburg et les points intermédiaires—Le bon bateau à vapeur J. H. Russell capitaine J. H. Russell, partira ce soir, à cinq heures, de son wharf, au pied de la rue de la Douane.

Si vous voulez faire un gracieux présent, et le faire à peu de frais ou bien, et vous avez des portraits photographiés de vos amis, et que vous désiriez les conserver, allez chez BLESSING, No 24 Chartres, et choisissez parmi son magnifique assortiment d'albums (le plus varié qu'il y ait en ville), celui qui vous plaira le plus. Vous l'aurez à bon marché. On trouve également chez Blessing les portraits de toutes les illustrations militaires et politiques de l'Ancien et du Nouveau Monde qu'on peut se procurer au prix réduit de $3 la douzaine.

Parmi les portraits nouveaux dont s'est enrichie la galerie de M. Blessing, nous remarquons celui de Mme G. T. Beauregard qui se distingue à la fois par la ressemblance et la [illegible] de l'exécution.

G Borzino.—La maison G Borzino, 101 Vieille Levée, a reçu un grand envoi de vins, liqueurs, sardines, fruits, amandes, raisins, etc. etc. qui mérite de fixer l'attention du commerce de détail et des consommateurs—Voir son annonce.

Chales à bon marché—J. A. Braselman 505 rue des Magasins, a réduit le prix de ses châles et mantelets. Voir son annonce.

Provisions—Converse & Kennett, 58 rue des Magasins, ont dans leur entrepôt un magnifique choix de farines, viandes, conserves, &c., qu'ils vendront aux prix les plus modérés de la place. Voir leur annonce.

Chapeaux—Ed. Froidevaux, No 52, rue de Chartres, a reçu des chapeaux garnis et non garnis, en crin, paille, etc. Voir l'annonce.

Marchandises à bon marché.—M. Théodore Danziger, coin St. Philippe et Royale, [illegible] l'ouverture d'un bel assortiment des marchandises qu'il a reçu par le steamer Yazoo. Il [illegible] une nouvelle réduction dans ses prix déjà si modérés, à cause d'une légère baisse qui s'est déclarée dans le marché. Nous appelons l'attention sur l'annonce que M. Danziger publie aujourd'hui dans l'Abeille.

CHRONIQUE LOCALE

MYSTÈRE.—M. Geo Stellinger, qui demeure dans la rue Miro, près Palmyre, a trouvé le cadavre d'un homme de couleur, derrière un champ, près le Half Way House du nouveau chemin macadamisé.

Le corps était en putréfaction. Le Coroner tâchera de recueillir des renseignements sur cette mort.

ARRESTATION.—L'officier Davis a arrêté Robert Miller, homme de couleur, qui a lancé des pierres à un enfant et l'a blessé. L'interrogatoire aura lieu devant le recorder Vennard.

ADRESSE DU ROI DE DANEMARK A SON ARMÉE.

Le *Berlingske Tidende* de Copenhague, du [illegible] publie la proclamation suivante du roi à son armée:

"Soldats! [illegible]

"Soldats! recevez-en les remerciements de votre roi. Le Danewirke est abandonné. L'ennemi a en son pouvoir les canons qui devaient dompter son orgueil. Le pays est occupé par lui.

"Je sens profondément avec vous ce que j'ai perdu par là! Mais, mes amis, je n'ai que cette seule armée pour défendre le pays, et vos chefs, expérimentés dans la guerre, ont pensé que je devais [illegible] posséder une armée, si vous ne vouliez vous sacrifier à ce moment. C'est pour cela que nous avons pris la résolution d'ordonner la retraite.

"Soldats! je me trouve seul avec mon peuple, abandonné du monde entier. Aucune puissance n'a déclaré, jusqu'ici, qu'elle me soutiendrait effectivement. J'ai confiance en vous et en ma flotte. Vous êtes prêts à donner votre sang, mais nous sommes peu contre beaucoup, votre sang devra être chèrement payé. Veuille le Tout-Puissant que l'heure de la vengeance sonne bientôt pour toutes les violences et les injustices qu'on inflige à moi et aux miens.

"Sonderbourg, 6 février 1864.
"CHRISTIAN, roi.
"MONRAD."

AVIS AU COMMERCE FRANÇAIS.

Le directeur général des douanes vient d'adresser aux directeurs de ce service la circulaire suivante:

"Paris, le 1er février 1864.

"Une factorerie française vient d'être établie à Whydah (côte occidentale d'Afrique), devenue depuis peu le siège d'une nouvelle agence consulaire de l'Empire. Un autre point du même littoral, Porto Novo, a été placé récemment sous notre protectorat.

"Sur ma proposition, et après s'être concerté avec ses collègues aux départements de la marine et du commerce, S. Exc. le ministre des finances a décidé, le 23 janvier dernier, que les huiles de palme, de coco, de touloucouna et d'illipé, importées sous pavillon français de Whydah et de Porto Novo, seront admises au bénéfice du régime afférent, en vertu de la loi du 16 mai 1863, aux provenances de nos établissements de la côte occidentale d'Afrique. Il devra être justifié de leur origine par des certificats émanant des autorités locales.

"Je prie les directeurs des douanes d'informer de cette disposition le service et le commerce.

"Le conseiller d'Etat, directeur général des douanes et des contributions indirectes
"Signé BARBIER."

—On lit dans la *France*:

Nous apprenons que le nombre des officiers mexicains, prisonniers en France, qui ont demandé à reconnaître le gouvernement de l'empereur Maximilien, est aujourd'hui de 105. Ils partiront le 5 mars pour la Vera-Cruz sur un transport à vapeur de la marine impériale.

LA CULTURE DU COTON EN EUROPE.

La *Discussione* de Turin annonce qu'il vient de se former à Milan une société qui se propose de se livrer en grand à la culture du coton dans l'île de Sardaigne. La société a déjà acheté les machines et les instruments nécessaires à cette culture, et fait un bail pour 250 hectares de terrain sur le territoire d'Oristano.

Le même journal dit aussi que le gouvernement italien est en train de traiter avec une importante société pour la construction d'environ vingt mille kilomètres de chemins communaux, spécialement dans les provinces méridionales.

On lit dans une correspondance:

La crise cotonnière réservait une bonne fortune à l'agriculture ottomane. Les agents de l'association pour l'approvisionnement du coton ne pouvaient négliger un sol aussi favorable et aussi merveilleusement placé que celui de l'Anatolie, de la Syrie et de quelques-unes des meilleures provinces de la Roumélie. Le gouvernement n'a pas seulement donné un concours actif aux agents de la compagnie, il a lui-même et par ses gouverneurs de provinces, imprimé un vif élan à la culture du coton, en distribuant gratuitement les semences de choix, et en accordant des dégrèvements d'impôt aux cultivateurs. Par son abondance inusitée, la récolte de 1863 nous dit ce que seront celles de 1864 et les suivantes.

C'est surtout en vue de la production cotonnière en Orient que vient de se former l'Association financière ottomane. Son capital est de 20 millions de francs divisé en actions de 1,250 fr. Son siège principal est à Londres, avec des succursales à Constantinople, Smyrne et Beyrouth. Suivant son prospectus, ses opérations ne seraient pas exclusivement agricoles, mais embrasseraient encore d'autres affaires telles que négociations, avances pécuniaires sur titres privés et publics, concessions, etc., etc. C'est, à peu de chose près, l'ancienne Banque ottomane de Londres, fondue et éteinte dans la Banque impériale de Turquie depuis la création de cet institut d'Etat.

Troubles dans l'Illinois—Le *Courrier* de Hannibal du 10 mars, raconte que le village de Kinderhook, dans le comté de Pike, Illinois est infesté de séditionnistes, armés de pistolets et de couteaux qui crient "hurrah pour Davis" et profèrent des menaces contre les abolitionistes. Ils ont tué un unioniste nommé Francisco Garde à un demi mille de sa maison, ainsi qu'un nommé Lewis Nelson, soldat réengagé du 2e de cavalerie de l'Illinois.

Deux soldats vétérans ayant tué un homme de leur bande, on les a entendus dire qu'il leur faudrait la vie de 50 abolitionistes pour venger sa mort.

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Jefferson City, 21 mars 1864.

Arrivé depuis samedi, 30 boeufs, 9 cochons et 30 [illegible].

Boeufs de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net	[illegible]
Boeufs de l'Ouest, 2e qualité, par liv. net	[illegible]
Boeufs de l'Ouest, 3e qualité, par liv. net	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Vaches et veaux	[illegible]
Veaux	[illegible]
Jeunes veaux, par tête	[illegible]

EDITION D'HIER MATIN.

ARRIVÉE DE PRISONNIERS CONFÉDÉRÉS.

Le steamer *John Warner* dit le *True Delta* d'hier soir, est arrivé ce matin avec 312 soldats et 26 officiers confédérés capturés par le général A. J. Smith, sur la Rivière Rouge. La garnison du fort de Russy se composait de 182 hommes, commandés par le lieutenant-colonel Bird, du 14e du Texas, qui s'est rendu sans condition après une résistance qui a duré trois heures et demie et après avoir repoussé deux fois les assaillants. Au troisième assaut les fédéraux ont pris pied sur les remparts. Les confédérés ont eu trois tués et huit blessés, les fédéraux ont perdu beaucoup plus de monde. Parmi les officiers prisonniers se trouvent: le capitaine King, de la paroisse St-Martin, les lieutenants Barbank et Fuller de la Nouvelle-Orléans, et Foggerty et Harvey de la Louisiane.

COUP DE MAIN AUDACIEUX DANS LA BAIE DE CHESAPEAKE.

Le *Sun* de Baltimore nous fournit les renseignements suivants sur l'audacieux coup de main accompli samedi dernier par les confédérés, dans la baie de Chesapeake:

"Une expédition hardie, et couronnée d'un plein succès, a été entreprise samedi matin de bonne heure, par un détachement confédéré, et a causé à Baltimore une émotion facile à comprendre.

"Le steamer *Iolas*, capitaine Webster, et le transport à vapeur *Titan* étaient à l'ancre dans l'anse de Cherrystone, sur la rive virginienne, en face de Cherrystone Point. Vers quatre heures du matin, les officiers et l'équipage des deux bâtiments furent tout étonnés de se trouver environnés d'hommes armés, qui leur intimèrent l'ordre de se rendre prisonniers et saisirent les navires au nom des Etats Confédérés d'Amérique. Ils n'avaient d'autre alternative que d'obéir.

"Le *Iolas* est un steamer de moyenne grandeur, appartenant au capitaine Webster qui était engagé dans un commerce d'échange entre les rives orientale et occidentale de la baie et la forteresse Monroe où il transportait de temps à autre des vivres pour l'armée. Le *Iolas* avait plusieurs fois été nolisé par le gouvernement. Le capitaine Webster dut remettre entre les mains des capteurs $1,000 en argent, plus différents objets de valeur. Le mécanicien du steamer informa les confédérés qu'il leur faudrait au moins quatre heures pour chauffer et être à même de prendre le large; aussi ils se décidèrent à faire signer au capitaine une obligation de $30,000, et lui rendirent la liberté ainsi qu'à l'équipage, à l'exception toutefois de trois hommes de couleur qu'ils emmenèrent.

"Ils se dirigèrent alors sur le *Titan*, bloqué à bord leurs trois canots, et après avoir mis les officiers et l'équipage du bâtiment au lieu de sûreté, ils remontèrent la baie jusqu'à l'entrée du Rappahannock dans lequel ils s'engagèrent.

Rien d'important n'a été pris sur le *Iolas*. Le *Titan* était chargé d'approvisionnements du commissariat et il s'était réfugié dans l'anse de Cherrystone à cause du mauvais temps. Le bâtiment est estimé à $40,000 et sa cargaison à $50,000.

"Le dommage le plus important causé par cette expédition, a été la destruction de la station télégraphique de Cherrystone Point, et la rupture du câble sous-marin qui va de cet endroit à la forteresse Monroe, et qui forme le seul moyen de communication entre Washington, Baltimore et la forteresse Monroe. On ignore encore l'étendue des dégâts infligés à la ligne télégraphique: on sait seulement que pendant qu'une partie du détachement confédéré s'emparait des steamers, l'autre détruisait tout ce qui était à proximité. On assure que le phare situé auprès de Cherrystone Point a également été détruit, mais jusqu'ici, rien n'est venu confirmer cette assertion.

"Les confédérés étaient au nombre de trente, commandés par les capitaines Fitzhugh et Taylor Wood de la marine confédérée; ce dernier est le neveu du général Zachary Taylor. Le général Lockwood a reçu des dépêches du secrétaire de la guerre, qui lui annoncent que le câble sous-marin a été détruit, et que les travaux de réparation vont être entrepris immédiatement. Plusieurs canonnières sont parties de la forteresse Monroe pour tenter de reprendre ou de détruire le steamer *Titan*. Aux dernières nouvelles on n'avait rien su du résultat de leurs recherches.—L'anse de Cherrystone se trouve comprise dans le département du général Butler."

AFFAIRES A CHARLESTON.

On lit dans une correspondance adressée de Hilton Head à la *Tribune*:

"Les derniers avis de Charleston nous apprennent que le commerce illicite a repris une nouvelle vigueur. Il ne se passe pas une semaine sans que deux ou trois coureurs de blocus parviennent à franchir la passe et à entrer dans le port. On attribue ce fait à l'insuffisance de notre escadre de blocus, fortement réduite par l'expédition de Gillmore en Floride, et au manque de vigilance des officiers chargés de garder les approches de la baie. Les bâtiments qui ont réussi à déjouer la flotte de blocus pendant ce dernier mois, venaient tous de Nassau avec des cargaisons assorties de fusils, de munitions, [illegible] anglaises, de chaussures, de couvertures et de médicaments.

"Les Charlestoniens ont profité du répit relatif que nous leur avons récemment laissé, pour augmenter leurs moyens de défense, auxquels ils travaillent en ce moment avec une activité extraordinaire. Ils espèrent aussi faire de Charleston la place forte de toutes les villes confédérées. Tous les hommes disponibles sont occupés aux fortifications et leur nombre ne s'élève pas à moins de 10,000.

"Les propriétaires d'esclaves ont été requis de mettre à la disposition des autorités militaires le quart de leurs esclaves mâles entre les âges de 15 et de 50 ans. Tous les hommes de couleur libres du même âge ont été envoyés aux travaux.

"Les Charlestoniens ont établi une compagnie par actions dont le but est d'introduire et d'exporter des marchandises en forçant le blocus. Deux fins steamers ont déjà été équipés par cette compagnie et ont fait chacun un heureux voyage d'aller et retour entre Charleston et Nassau."

RIXE DE SOLDATS A BALTIMORE.—Nous lisons dans un journal du 9 mars.

Baltimore a été ensanglanté, dans la nuit de lundi, par une lutte entre les soldats du Connecticut et des membres de la cavalerie marylandaise. Il y a eu de nombreux blessés.

LA QUESTION DU NÈGRE AU KENTUCKY.

Lexington, 10 mars—Le 6e de cavalerie du Kentucky est parti ce matin pour le front. Il y a eu une rixe [illegible] entre ce régiment et le 11e de cavalerie du Michigan. Un certain nombre de coups de feu ont été tirés dans la rue, mais personne n'a été tué. On a braqué du canon et le 11e du Michigan est resté en ligne toute la nuit. Tout est tranquille aujourd'hui. Ce n'est pas la première querelle entre ces deux régiments. Tout cela est venu à propos des nègres.

Frank Wolford, colonel du 1er régiment de cavalerie du Kentucky, a reçu aujourd'hui une épée qui lui a été offerte en cadeau par des citoyens. Dans la harangue qu'il a prononcée à cette occasion il a dénoncé le Président en termes peu mesurés et l'a appelé traître. Il a conseillé au Kentucky de résister par la force des armes à l'enrôlement des esclaves. Le gouverneur Bramlette était sur la plateforme à ce moment.

Nouvelles d'Europe.

Voici quelques nouvelles additionnelles d'Europe reçues à New York par le steamer *Australasian* qui a quitté Liverpool le 29 février

La politique de l'Angleterre continue à être parfaitement expectante: cependant, l'*Advertiser* de Londres annonce que le gouvernement est résolu à employer la logique de la force si les autres arguments ne suffisent pas pour empêcher un démembrement du Danemark. Suivant le même journal, l'escadre de la Manche aurait reçu l'ordre de se rendre dans la Baltique et de se tenir prête "en vue d'éventualités non seulement possibles, mais probables."

En résumé, la situation européenne subit un temps d'arrêt, mais au fond elle n'a rien perdu de son caractère menaçant.

Une correspondance de Hambourg résume comme suit la position militaire actuelle, dans le Sleswig:

"Les Prussiens ont entrepris à Düppel un véritable siège, le siège d'un camp retranché de trois milles de développement avec une flottille pour soutenir les approches. Ils font venir, pour battre en brèche cette formidable position, toutes les ressources de leur grand parc d'artillerie; elles sont nombreuses; mais ce n'est pas tout que d'avoir des canons de gros calibre, il faut les mettre en batterie, il faut construire des ouvrages de campagne, et cela naturellement sous le feu et à portée de l'artillerie ennemie que l'on doit démonter.

"Telle est l'oeuvre dans laquelle est engagée l'armée prussienne, oeuvre ardue, car la terre est dure à remuer par ce temps de glace et les boulets danois ne se gênent pas pour venir tourmenter les travaux d'attaque. De là, des pertes incessantes et partielles, des pertes de tranchée, en quelque sorte, faites homme par homme, qu'on n'évalue pas, qu'on n'inscrit pas aux dépêches, mais qui finissent par constituer un total parmi les soldats d'élite.

"La situation de l'armée danoise est moins connue. Cependant, on la considère ici comme occupée à se reposer et à se réorganiser. Les fortifications de Düppel sont construites de longue date, et, sauf des ouvrages volants, destinés à masquer les vieilles positions, on y ajoute peu de chose. D'ailleurs, des renforts et du matériel arrivent constamment du Danemark. Il faut joindre à cela les canonnières, qui, bien employées, composent une force effective très réelle; enfin, l'inappréciable avantage d'avoir écarté des rangs une grande partie de ces mauvais soldats, que le début d'une campagne élimine toujours pour une cause ou pour une autre."

Le procès des quatre Italiens, accusés de complot contre la vie de Napoléon III, s'est terminé par une quadruple condamnation. Greco et Trabucco seront déportés à vie, et leurs deux complices feront vingt ans de prison. L'arrêt ne dit rien de Mazzini, bien que l'acte d'accusation l'impliquât directement dans le complot.

L'archiduc Maximilien, attendu à Paris le 26 février, a retardé son voyage jusqu'au 29, pour prolonger son séjour à Bruxelles.

LA RECONNAISSANCE DU SUD.

Le *London Post* dans son article Bourse du 24 février, s'exprime ainsi:

Des avis de Paris affirment en termes plus positifs qu'avant que le gouvernement français a entamé avec le cabinet de St James des négociations confidentielles pour la reconnaissance par les deux puissances, des Etats Confédérés d'Amérique. On disait que la France s'est même déclarée prête à reconnaître le Sud seule dans le cas où le gouvernement anglais ferait une réponse négative. Bien que ces renseignements nous viennent d'une source digne de foi, nous n'en garantissons pas l'exactitude, [illegible] depuis quelques jours dans la ville.

TAMARINS—30 barillets [illegible] à vendre par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St. Philippe.

VITRES—1000 caisses vitres françaises de grandeurs assorties, à vendre par E J HART & Co. 16 mars. Rue Tchoupitoulas, Nos 73 & 75.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 19 mars.

Les cercles financiers et commerciaux ont manqué d'animation aujourd'hui—les opérations n'ayant eu lieu que sur une petite échelle dans le change, dans l'or et dans l'argent et un accord n'ayant pu s'établir, dans le coton, entre les acheteurs et les vendeurs.

Il s'est vendu des traites à un jour sur New York à 1 pour cent d'escompte. D'autres courtiers en demandent 3/4 et d'autres encore consentaient à tirer à 1 1/4. En général, les cours étaient plus faibles. La quantité offerte était amplement suffisante pour la demande. Les Banques ont tiré à 1/2 à 3/4—la plupart à 1/2. Il s'est fait assez de ventes, après le départ du steamer, à 3/4. Les courtiers ont exigé les mêmes prix que les banques. Il ne s'est rien fait d'important dans le change étranger. Il a été offert à 177 du Sterling [illegible] portant un endossement local. Les banques ont encore demandé 180 à 184 du Sterling et 3. 10 à 3. 15 des Francs. Le change particulier sur l'Angleterre est coté à 174 à 178 et, sur France, à 3 17 1/2 à 3. 22 1/2.

L'or a trouvé peu d'acheteurs. Les transactions les plus considérables sont: $6000 à 64 pour cent de prime, $5,000 à 64 1/4 et $3,000 à 65. Il y a eu plus de vendeurs que d'acheteurs à 64 1/4 et à 65. Les courtiers ont donné 63 à 64 1/4 des petites sommes offertes à leurs bureaux et ont exigé 65 à 65 1/2. Donc, 64 à 65 1/2 peuvent être considérés comme les cours extrêmes. Les courtiers ont donné 51 de prime de l'argent et l'ont vendu à 56 à 57. Les piastres mexicaines sont toujours très rares et valent autant que l'or.

Il s'est vendu des billets de la Banque de l'Etat de la Louisiane à 1, 1 1/4 et 2 pour cent de prime. Les courtiers en donnent encore 1/2 de prime et les vendent à 1 1/2 à 2 1/2 de ceux de la Banque des Artisans et les vendent à 1; [illegible] de ceux de la Banque de l'Union et les vendent à 4 à 4 1/2 de ceux des Banques de Ca[illegible] et des Citoyens et les vendent à 5, 5 1/2 et 6; 50 cents à la piastre de ceux de la Banque de la Louisiane et les vendent à 60; 35 de ceux de la Banque des Marchands et les vendent à 40. [illegible]

Il s'est vendu 3 actions de la Nouvelle-Orléans à 20, 10 bons consolidés de la ville et 3 bons de la ville, [illegible] à des prix qui n'ont pas été annoncés. 30 actions de la banque de l'Etat de la Louisiane ont rapporté 31. Il n'a rien été annoncé relativement au sujet d'assurance.

Décédée hier, à 6 heures du soir, à l'âge de 75 ans, MARIE HOUELLE, alias MAMOUTE. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 21 du courant, à quatre heures et demie précises. Le corps est exposé rue des Ursulines, entre les rues Villeré et Robertson.—Clergé St-Augustin.

Décédée, hier à 8 heures du matin, à l'âge de 27 ans, *Marie Armée* BROIN, ainsi que son enfant *Joseph-Augustin*, âgé de trois mois. Les amis et connaissances des familles Portal et Broin sont invités à assister à l'enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, à quatre heures précises de l'après midi. Les corps sont exposés rue Morales, entre Espagne et Avenue Washington, Troisième District, d'où le convoi partira.

ATTENTION.

☞ Jolies résidences à l'encan par le shérif.—Nous appelons l'attention publique sur la vente qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Banquiers par le ministère du shérif, de plusieurs jolies Maisons de Résidence situées dans les rues des Français, Annette, Dorbigny, 3me District—Voir aux annonces.

☞ M. R. T Montgomery, encanteur, vend, aujourd'hui lundi, 21 du courant, à 10 heures et demie, au No 19 de la rue du Camp, barriques, tabac à chiquer de la Virginie, tabac à fumer, huile de charbon, farine, jambons, avoine, eau de vie, whisky, &c, à midi, au pied [illegible], à 4 heures au pied de la rue St Louis la goélette Z[illegible], ses agrès et apparaux, prête à prendre la mer. Voir les annonces.

AVIS.
Steamer Columbia, arrivé de N York et de la Havane.

☞ Les consignataires sont priés de [illegible] au pied de la rue St Joseph [illegible]. WM J. REID, Rue des Magasins, No 13.

AVIS.

Le steamer MATANZAS est en déchargement au pied de la rue St Joseph. Les consignataires [illegible]. AVENDANO FRERES, Rue de la Commune, No 116.

AVIS.

Le steamer YAZOO, arrivé de New York, est à décharger à son wharf, au pied de la rue Toulouse. Les consignataires [illegible]. WARNEKEN & CO. Rue de l'Union No 41.

Bagdad, Rio Grande, le 3 mars 1864

NOUS soussignés, déclarons [illegible] publiquement [illegible]. A. KAHN. A. MARQUEZ Jr. A. VALLE.

Société française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.
—Assemblée Générale Extraordinaire—

LES membres [illegible] sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu dimanche 27 mars [illegible] dans la salle de la Société, rue Ste. Anne, [illegible]. Par ordre du président, G. BOUÉ, Secrétaire.

AVIS.

LE Dr. E. BOULIN, s'absentant pour cause de santé, [illegible] M. le Dr. KUNEMANN [illegible] Dr. E. Kunemann, rue St. Louis, No 152.

Ed. Froidevaux
RUE DE CHARTRES No 52
CHAPEAUX en crin, paille, tulle, crêpe, &c. [illegible] marchandises fraîches [illegible]. Spécialité de dentelles.

DIVERS. DIVERS.

[illegible list of goods]

DEUX CENT SOIXANTE DOUZE barils Porc mess [illegible]. CONVERSE & KENNETT, rue des Magasins No 58.

G BORZINO.
No 101 Rue de la Vieille-Levée No 101
IMPORTATEUR de vins, liqueurs, sardines, fruits, amandes, bonbons &c. offre à vendre [illegible].

Tabac en feuilles
EN entrepôt [illegible] tabac en feuilles [illegible]. LICHTENSTEIN BROS, 36 rue Gravier.

V. HEBERT.
Courtier de Marchandises,
Rue de la Commune, No 47.
OFFRE à vendre un assortiment général de marchandises [illegible].

Grande réduction dans les Châles
—Et—
Les Mantelets.

CHALES crêpe Shetland, à $6, auparavant $10,
POINTES [illegible] $7 50, auparavant $11,
MANTELETS dentelles, à $7 50, auparavant $12 50.
—Egalement—
BAREGES grenadine brodés, à 50 cts la yarde, auparavant 75 cts.
La même réduction dans les autres marchandises;
J A BRASELMAN, 505 Rue des Magasins 505, Au coin de la rue St. André. A l'extrémité nord du marché Magasins.

AVIS.

MA femme, MARIE THOMASSINE GRASSE, ayant depuis le 12 de ce mois, quitté le domicile conjugal, je préviens le public que à partir de cette date je ne suis plus responsable des dettes qu'elle pourra contracter. Nouvelle Orléans, 19 mars 1864. JOSEPH PIRERE.

ON DEMANDE DE SUITE
UN OUVRIER POSTICHEUR. S'adresser chez FELIX BARON, Marchand de cheveux, Rue Baronne 200.

A LOUER.
La MAISON A DEUX ETAGES, avec VERANDAH, située rue [illegible], No 81, entre Royale et Bourbon. S'adresser [illegible].

EN DEBARQUEMENT

100 Paniers champagne Piper Heidsick. [illegible] ANT. LANATA.

HUILE DE FOIE DE MORUE—[illegible] CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St. Philippe.

CURAÇAO—[illegible] CUSACHS & OGDEN.

SPECTACLES.

Théâtre des Variétés.
Rue Gravier.
Lundi soir, 21 mars.
THE ROBBERS OF THE FOREST OF BOHEMIA, drame de Schiller.—POOR PILLICODDY, vaudeville.

Théâtre St-Charles.
Lundi soir, 21 mars.
Deuxième soirée du grand tragédien
J. WILKES BOOTH.
Qui paraîtra, d'après le désir du public, dans la grande tragédie de Shakespeare, OTHELLO.
Mardi—LADY OF LYONS. Mercredi—MACBETH.

Académie de Musique.
Lundi soir, 21 mars.
Mr. Verreck sur le trapèze.
Nouveau programme.—BALLETS NOUVEAUX. DANSES.

BUREAU DU PERCEPTEUR
Des Taxes d'Etat,
2me District de la Nouvelle Orléans
Bureau No 9, rue St Pierre (Maison Pontalba) Nouvelle Orléans, 19 mars 1864.

AVIS est donné à tous les contribuables du 2me District de la Nouvelle Orléans que le bureau du soussigné sera ouvert tous les jours, le dimanche excepté, de neuf heures A. M. à deux heures P. M. pour recevoir les taxes d'Etat de 1861, 1862 et 1863, sur propriétés foncières, capital, etc, et les licences d'Etat de 1864 pour industries, métiers, professions, etc. Afin d'éviter les frais etc, les personnes exerçant une industrie, un métier ou une profession, sont invitées à venir prendre immédiatement leurs licences d'Etat. D. W. C CAMPBELL, Percepteur des Taxes d'Etat, 2e Dist.

Avis aux contribuables du 4e District.
Nile Orléans, 19 mars 1864.

LE bureau du Percepteur des taxes d'Etat sera ouvert, à partir de cette date, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi, tous les jours, les dimanches exceptés, pour recevoir toutes les taxes d'Etat sur les propriétés foncières, &c. pour 1861, 1862 et 1863, et les licences [illegible] pour 1864. JOHN L. DAVIES, Percepteur des taxes d'Etat, 4e District. Bureau, à l'ancienne maison de cour, rue Rousseau, entre les rues Jackson et Philippe.

Eglise Evangélique Française
Encoignure Gasquet et Liberty, [illegible].
SERVICE religieux en français, chaque dimanche matin, à onze heures et demie. Dimanche, 27 du courant, sermon de préparation à la Ste-Cène qui sera administrée le dimanche suivant, jour de Pâques.

AU PUBLIC.

La connaissance exacte en Europe des événements d'Amérique étant de la plus haute importance pour le gouverne des intérêts multiples et des relations diverses qui relient le vieux monde au nouveau, chacun doit tenir [illegible] de l'Atlantique.

Ce but désirable se trouvera atteint par la RENAISSANCE LOUISIANAISE, dont la Revue hebdomadaire des faits et du marché fournit la situation générale et peut tenir lieu d'une correspondance suivie, [illegible].

L'administration de ce journal informe donc le public et particulièrement le commerce, qu'elle prend des abonnements pour l'étranger, et qu'elle se charge d'expédier directement la feuille par tout premier départ suivant son tirage.

R. TURNBULL,
126 ......RUE DU CANAL......126
BATISSES TOURO
REÇUS pendant la semaine et à vendre depuis le [illegible]. [illegible]

—AUSSI—
[illegible] R. TURNBULL.

LE MAGASIN POPULAIRE ET BON MARCHÉ DE
THÉOD. DANZIGER,
Encoignure St-Philippe et Royale.
[illegible] COTON BLANC [illegible] TOILE A CHEMISE [illegible] CHALES EN CRENADINE [illegible] POINTES EN DENTELLE [illegible] CORSAGES ALICIENNES, MALAKOFFS [illegible] MOZAMBIQUES [illegible] BAREGES, GRENADINES [illegible] CORSETS FRANÇAIS [illegible].

Dépôt d'habillements d'Enfants,
26, RUE ST CHARLES.
Les parents et autres trouveront constamment au grand stock bien choisi de VETEMENTS DE JEUNES GARÇONS ET D'ENFANTS, d'habits de Toilette et d'Ecole, des Chemises et de la Lingerie des dernières modes et à bas prix, au magasin de L. W. LYONS
Coin des rues St Charles et Commune

Vetements. Vetements.
RECU ET VENDU PRÉSENTEMENT UN GRAND STOCK BIEN ASSORTI DE VETEMENTS de PRINTEMPS ET D'ÉTÉ, DES DERNIERS GENRES, Et des meilleurs faiseurs. Egalement, un grand et complet assortiment de Lingerie et de Chemises. A vendre au plus bas prix du marché. N. B.—On fait au magasin de Lyons du linge sur commande, dans le plus bref délai. L. W. LYONS. Rue St Charles Nos 26 et 28.

A VAUDRAN,
Ci-devant rue Royale 162—Nouvelle Orléans, actuellement Boulevard Beaumarchais No 47, à Paris,
SE charge d'acheter et expédier toutes les marchandises que l'on trouve dans le genre de Paris, [illegible]. Conditions modérées, suivant l'importance de l'envoi. Référence chez MM. [illegible], rue Royale.

DIVERS.
LES consignés [illegible] en vente—[illegible list]. E. J. HART & Co., rue Tchoupitoulas Nos 73 et 75.

BLANC DE CERUSE—[illegible] E J HART & Co, rue Tchoupitoulas No 73 et 75.

COLLE—10 barils, à vendre par E J HART & Co, rue Tchoupitoulas Nos 73 et 75.

VITRES—1000 caisses vitres françaises, grandeurs assorties, à vendre par E J HART & Co, rue Tchoupitoulas Nos 73 et 75.

En débarquement des steamers Yazoo et Matanzas.
QUININE. [illegible] E J HART & Co, rue Tchoupitoulas Nos 73 et 75.

A VENDRE.
Une maison [illegible] MM BRULATOUR & Co.

Demande de modiste.
ON demande une bonne modiste à Natchez [illegible].

Récompense libérale.
PERDU—Le certificat de paiement de $564.85 [illegible]. MONTGOMERY BROS.

Confiserie de l'Opéra,
Encoignure Bourbon et Toulouse.
J. IMBERT annonce au public qu'il vient de recevoir de France, par la voie de New York, un assortiment de [illegible].
Petits-fours et gâteaux variés tels que—St Honoré, Trois frères, Philippine, Brioche, Meringues (crème Chantilly), Chateaubriand, Napolitaine, Vénitienne, Enfants, Meringues suisses.
Dîners, soupers, ambigus, banquets, repas de noces, de baptême, etc. servis sur demande, au prix les plus modérés.

Avances en argent.
Des avances libérales en argent seront faites sur des marchandises approuvées, consignées à mes amis, MM. SPOFFORD, TILESTON & CO, à New York. WM. J. REID, Rue des Magasins No 23.

Salon de bière et café.
LE soussigné vient d'ouvrir, dans la rue Royale, No 8, entre les rues Canal et Douane, un nouveau SALON DE BIERE ET CAFÉ [illegible]. CHAS C. WEISS.

Pour la Havane et New York,
Partant SAMEDI, 2 avril, à 8 heures A. M.
POUR NEW YORK VIA LA HAVANE—Le steamship neuf, élégant et fin marcheur, MORNING STAR, commandant J. M. Couroux, partira de son wharf en face de la Place Jackson. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à ELLIOT & McKEEVER, Rue Gravier, No 66.

☞ Tickets (pour tout le voyage) pour l'Angleterre et le Continent, par la ligne des steamers d'Inman partant de N York, délivrés par ELLIOT & McKEEVER.

Pour New-York, directement.—Départ JEUDI 24 du courant, à 8 heures du matin.
Le beau steamer neuf, YAZOO, commandant Geo. W. Couch, partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, ainsi qu'il est dit plus haut; avec les malles des Etats Unis. Pour fret ou passage, (magnifiques emménagements) s'adresser à WARNEKEN & Cie agents, Rue de l'Union, No 41.

Départ, SAMEDI, 26 Mars, à 8 h. du matin.
POUR NEW YORK.—Le steamer régulier GEORGE CROMWELL commandant J. A. Post, partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, tel qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats Unis. Pour frêt ou passage, (excellents emménagements) s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Natchez, No 31.

POUR NEW YORK, via la Havane,
Départ, 25 du courant.
POUR NEW YORK et la HAVANE—Le beau steamer régulier et fin marcheur, MATANZAS, Wm Liesegang, commandant, partira ainsi qu'il est dit plus haut, de son wharf, au pied de la rue St Joseph, 1er district. Pour fret ou passage (magnifiques emménagements) s'adresser aux agents, AVENDANO FRERES, rue de la Commune No 116.

POUR NEW-YORK via la HAVANE
Départ, SAMEDI 26 courant, à 8 h. A. M.
Pour NEW YORK via la HAVANE—Le steamer favori et régulier COLUMBIA de la malle des Etats Unis, commandant D. B. Barton partira du pied de la rue St Joseph, ainsi qu'il est dit plus haut pour New York et touchera à la Havane pour y débarquer les passagers et les malles des Etats Unis. Pour fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser à WM J. REID, rue des Magasins, No 33.

Pour Baton Rouge et tous les ports intermédiaires.
Le beau bateau à vapeur EMPIRE PARISH, capitaine Samuel Ayres, [illegible] partira de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS et SAMEDIS [illegible]. W. G BUTTERTON, rue Tchoupitoulas, No 8.

☞ Le "Black Hawk" [illegible].

Départ, les MARDIS et SAMEDIS.
POUR DONALDSONVILLE, LAFOURCHE et tous les points intermédiaires [illegible]. THIELE & SPILER, agents, Rue Gravier, No 30.

Départ les MARDIS à 5 h. P. M. et VENDREDIS à 4 P. M.
PAQUEBOT POUR LE BAYOU LAFOURCHE—Le beau bateau neuf BELLE CREOLE, capitaine Webster Long [illegible]. LEVY & DIETER, No 77, rue Carondelet.

Départ, LUNDI, à 5 heures de l'après-midi et VENDREDI, à 10 heures du matin.
Pour Bayou Sara, Port Hudson [illegible] MITTIE STEPHENS [illegible]. JOHN L. TITUS agent.

Départ, LUNDI, 21 mars, à 5 heures P. M.
Pour Vicksburg, Port Hudson et Baton Rouge—Le magnifique bateau à vapeur J. H. RUSSELL, capitaine J. H. Russell [illegible]. F. CONERY agent, Rue Gravier, No 31.

POUR LA HAVANE.
[illegible] GUANTANAMO [illegible] & CO.

Pour Vera Cruz.
Le beau brick anglais UNICORN, capt. Smith, [illegible]. J. JOUBLANC, 30, Passage de la Bourse, près Douane.

POUR MATAMOROS.
Le beau brick anglais HERALD, capitaine Gray [illegible]. J. JOUBLANC, 30, Passage de la Bourse, au [illegible].

Pour New York
Départ, MERCREDI, 23 courant.
Le brick OLGA, fin voilier et de première classe, [illegible]. Wm J. REID, Rue des Magasins No 33.

POUR LE HAVRE.—La barque française GUANTANAMO, capitaine Chatelain, [illegible] ROCHEREAU & Co. Nos 10 et 12, rue St Louis.

Pour TAMPICO—Ligne régulière.
La goélette fine voilière HARRY [illegible], capitaine [illegible]. F. CLAVEL & Co, No 77 rue des Magasins.

POUR NEW YORK.
Le brick OLGA, fin voilier et de 1re classe, capitaine F Gibbs, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu pour le susdit port. Pour reste de frêt, s'adresser à WM J. REID, Rue des Magasins, No 33.

POUR TAMPICO—La goélette fine voilière FRIENDSHIP, capitaine ——, ayant une portion de son fret engagé, partira pour le dit port en peu de jours. Pour balance de fret ou passage, (ayant de beaux emménagements) s'adresser à S. FERNANDEZ & CO, 115 Vieille Levée.

POUR TAMPICO—Ligne régulière.
La belle goélette, bonne fine voilière F. D McCLENAHAN capitaine G M Goodspeed, partira pour Tampico dans le plus bref délai. Pour fret ou passage, s'adresser chez F CLAVEL & Co, No 77, rue des Magasins.

POUR MATAMOROS—Débarque son fret à Bagdad, en dedans de la barre—La goélette fine voilière KATE, capitaine Dupeau, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira pour le dit port en peu de jours. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au pied de la rue St Louis, ou chez J. FERNANDEZ & Co, 155, rue Vieille Levée.

Officine Homoeopathique.
MÉDICAMENTS.—LIVRES.
M. J. A. D'HEMECOURT a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de recevoir de France tous les médicaments du Codex Homoeopathique, sous toutes les formes usitées dans la pratique: TEINTURES, TRITURATIONS, DILUTIONS GLOBULES, SUCRE DE LAIT, BOITES, PORTEFEUILLES, &c. Aussi—Librairie complète, comprenant tous les ouvrages les plus récents. Manuel de Jahr, Frost-Lacoste, etc. etc.

A. BELLOC JUNIOR.
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
Rue Carondelet, No. 13.
TRAITES A VENDRE SUR LE NORD, LA FRANCE ET L'ANGLETERRE.
En grandes et en petites sommes.

Graines de coton.
3000 BOISSEAUX GRAINES DE COTON de Petit Golfe, Boyd's Prolific, et mexicaines, reçues de Natchez et de Vicksburg, à vendre par J. H. CARTER, 2 et 10, Tchoupitoulas.

AVIS.
M. BONTEMPS ayant cédé son établissement de Teinturerie à M. F. RANDON, remercie sincèrement sa clientèle du bienveillant patronage qu'elle lui a constamment accordé.

M. F. RANDON, ayant acheté l'établissement de teinturerie de M. Bontemps, No 55, rue Bourbon, se recommande à l'ancienne clientèle de cette maison, qui, il l'espère, aura lieu d'être satisfaite de lui.

A VENDRE.
Une superbe maison de résidence à étages, avec écuries, remises et dépendances et de vastes terrains y attenant située rue Annonciation No 362, entre les rues St André et Joséphine, 4me District. S'adresser sur les lieux.

Restaurant St-Louis
Tenu par HENRI BARTHE,
Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon.
Chambres garnies pour habitants.
Salons pour noces et repas de famille.
Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.
M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement en adjoignant la maison voisine, annonce à MM. les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement, [illegible].

DANIEL GORREN.
27 ......Rue des Magasins......27
Magasin occupé autrefois par C. Yale Jr.
ARTICLES DE MODE.
Vente en Gros.
Il vient de recevoir et ouvre en ce moment un magnifique stock de RUBANS, SOIERIES, ARTICLES DE MODE et ARTICLES EN PAILLE, pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.
Egalement—un assortiment complet de ARTICLES EN TOILE, GARNITURES, DENTELLES, &c, &c.
L'attention des modistes et des marchands en général est appelée sur ce magnifique stock de MARCHANDISES FRAICHES, Pour le COMMERCE DU PRINTEMPS.
Chaque steamer apportera à la maison un choix des dernières importations des modes articles. DANIEL GORREN.

HUILE D'AMANDES DOUCES.—100 livres venant d'être reçues et en vente par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St. Philippe.

AVIS SPECIAL.
TAXES D'ETAT.
Contribuables du 3me District.
LE bureau est ouvert pour la perception des taxes. Les contribuables sont conséquemment avertis de payer leurs taxes pour les années 1861 et 1862 afin d'éviter les frais. Je suis également prêt à percevoir les taxes sur les propriétés foncières, le capital etc. pour 1863 et les licences sur les métiers et professions, pour 1864, lesquelles sont dues. CHAS S. LANG, Percepteur des taxes d'Etat, 3e District, Rue de l'Esplanade, No 9, entre les rues Victoire et Levée en face de l'Hôtel des Monnaies des E. U.

TRANSFERT DE MAGASIN.
I. LEVY, établi pendant dix ans au coin des rues Toulouse et Chartres, vient de transporter son magasin au coin des rues Canal et Camp. Il a acheté son stock et possède des articles supérieurs à ceux d'aucun autre magasin de la ville. Il reçoit par tous les steamers un assortiment choisi de DIAMANTS, MONTRES ET BIJOUX, qu'il vend en gros ou en détail.
M. LEVY annonce particulièrement qu'il paie les prix les plus élevés pour les diamants et le vieil or et argent.
Il répare également avec soin les MONTRES ET BIJOUX, et n'emploie que de très bons ouvriers.

BROTT & DAVIS
23 ....RUE GRAVIER.........23
Coin Tchoupitoulas.
BOTTES, SOULIERS, MARCHANDISES SECHES, VETEMENS, CHAPEAUX &c. &c. &c.

AVIS.
LE porteur d'un certain coupon de billet hypothécaire de deux cent trente piastres et [illegible] cents, en date du 18 septembre 1863 tiré par D C Azaretto et endossé par lui, est prié d'avoir à le présenter à l'étude de M. A Dreyfous, notaire public, [illegible] Passage de la Bourse, pour en être payé. Après le 21 courant, les intérêts ne seront plus payés. Nouvelle Orléans, 14 mars 1864. D C AZARETTO.

VACCINATION.
MADAME FERARI prévient [illegible]. Vve FERARI, sage-femme, 145 rue Remparts, entre St-Pierre et Toulouse.

Tabacs en feuilles et graines.
26 caisses graines de tabac, 19 caisses tabac [illegible]. JOHN LEGGETT, Commercial Alley, No 2 entre les rues St Charles et Camp.

Cuir! Cuir!
UN grand assortiment de veaux français [illegible]. M. W. McCHESNEY & CO. 63, rue Gravier.

John R. Waller,
Importateur d'articles en paille, en soie et d'articles de modes,
RUE DE CHARTRES No 35, AU PREMIER.
VIENT de recevoir et recevra par chaque steamer un grand choix de—[illegible].

Bernard Turpin,
ENCANTEUR ET NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
No 93, rue de la Vieille Levée
Entre St Louis et Conti.

G. BORZINO.
IMPORTATEUR de vins et liqueurs, sardines, fruits, amandes, &c. [illegible]
No 101 Rue de la Vieille Levée No 101
ENTRE ST LOUIS ET CONTI.

ACHETEZ
Vos Marchandises Sèches
CHEZ
WEHL & DANZIGER,
RUE DU CANAL,
No 163,
Entre Bourbon et Dauphine,
NOUVELLE ORLEANS.
TOUT S'Y VEND
A TRES BAS PRIX.

COTON BLANC
de belle qualité, à 25 cents la yarde.
Grenadines noires
à 20 cents la yarde, valant 50 cents.
JACONATS FRANÇAIS
à $2.75 la robe, valant $5.
Organdis français,
magnifique article à $1 50, valant $3.
Mozambique à petits carreaux
à 37 1/2 cents la yarde.
TOILES A BAS PRIX,
DES COTONS A BON MARCHÉ
et tous autres articles en proportion
A DES PRIX
EXCESSIVEMENT BAS!
WEHL & DANZIGER.

AVIS.
LES personnes qui auraient des réclamations à faire valoir contre la succession de [illegible] Labat [illegible]. E. A. WENTZEL, Rue de Philippe, No 81. Nelle-Orléans, 15 mars 1864.

Tabac à fumer
QUINZE CENTS livres tabac, à fumer, de la bonne qualité extra, à vendre par BORNIO & BROTHER, rue Gravier No 34.

Madame SOPHIE SEEUWS,
No 53, rue Royale, encoignure Bienville,

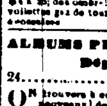

Prévient les dames qu'elle vient de recevoir un assortiment de marchandises nouvelles pour le printemps; des chapeaux de paille et de crin, des chapeaux taille et drapé; des chapeaux pour enfants, de tout genre, un assortiment de résilles en crin et de résilles Marie Stuart, de pointes ou dentelles de laine de $15 à 60, des rotondes en dentelles de laine Cambray et Chantilly pour dames et jeunes filles, [illegible] des ombrelles Chantilly et Cambray de $5 à 35; des voilettes [illegible] de toutes les couleurs, ceintures guipure et accessoires.

ALBUMS PHOTOGRAPHIQUES
Dépôt de Blessing,
24......CHARTRES......24
ON trouvera à ce dépôt des ALBUMS [illegible]. S T BLESSING.

UNE DAME DU SUD pouvant donner les meilleures recommandations, désire donner des leçons dans une famille qui parle le français. [illegible]

Mairie de la Nile-Orléans.
Hôtel de Ville, 18 mars 1864.
LE prix de la farine étant aujourd'hui de dix piastres ($10.00) le baril, les boulangers sont requis de donner, pendant la semaine, à partir de dimanche, 20 mars et jusqu'à nouvel ordre—
30 onces de pain pour......20 cents.
[illegible]
Les acheteurs de qui l'on exigerait un prix plus élevé [illegible]. Par ordre de STEPHEN HOYT, Capitaine A. des Etats Unis, faisant fonctions de Maire. D. L. GIBBONS, secrétaire.

Demande de commis.
ON a besoin immédiatement, dans un magasin de variétés, d'un COMMIS [illegible].

LE DOCTEUR PIERRE LAFON a l'honneur de prévenir ses clients et les membres de la Société française qu'il a transféré son domicile rue Esplanade, encoignure Robertson.

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.
Département des Travaux Hydrauliques
11 Mars 1864.
UN dividende de TROIS PIASTRES par action a été déclaré par la Direction, payable aux actionnaires le 28 du courant, aux bureaux No 26, rue Dryades. S. E. PERCY, Secrétaire.

Graine de coton Petit Golfe,
GRAINE de coton Petit Golfe, garantie venant de la Pointe Coupée, à vendre en lots à la convenance des acheteurs. J & J. TARDOS 45, rue Vieille Levée.

SAINDOUX. FARINE
SAINDOUX—250 tierçons prime, Kettle rendered.
FARINE—700 barils FAGAN'S A. A,
Venant d'être reçus et à vendre par E. S. KELP, rue Poydras, No 62.

Broderies et Dessins de broderie.
MME MALHERBE, No 130, rue Bourbon, se charge des broderies, [illegible].

PERDU OU VOLE

Il y a environ un mois un CHIEN DE CHASSE (setter) couleur marron, [illegible]. S'adresser [illegible] rue Tchoupitoulas.

S MARCHAND, IMPRIMEUR,
201....Rue de Chartres......201
Entre Ste-Anne et Dumaine.

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. M. JACOBS, encanteur.
IL sera vendu à l'encan, lundi, 21 du courant, à 10 heures, au No 64 de la rue du Camp, entre les rues Espagne et Poeyfarre, un assortiment général de meubles. Egalement, un joli wagon [illegible]. Conditions comptant.

Vente pour cause de départ.
Café et billard
PAR E. M. JACOBS, Encanteur.
IL sera vendu mardi, 22 mars 1864, à 11 heures du matin, à l'angle des rues Bourbon et Orléans, le café d'Orléans, très bien achalandé, avec tous ses meubles, glaces, comptoir, tables, chaises, etc, un billard et ses accessoires. Aussi, un joli assortiment de liqueurs. Conditions—comptant.

Vente à l'encan de la goélette Zonoli, solidement construite.
PAR R. T. MONTGOMERY.
IL sera vendu, lundi 21 du courant, à quatre heures, telle qu'elle est actuellement au pied de la rue Saint-Louis—La belle goélette ZONOLI, solidement construite, du port de 65 tonneaux, avec tous ses agrès et apparaux, en bon état et prête à prendre la mer. Conditions—comptant.

Tabacs, huile de charbon, farine, avoine, charbon, &c. à l'encan.
PAR R. T. MONTGOMERY.
IL sera vendu, lundi 21 du courant, à 10 heures et demie, au magasin d'encan, rue de Camp, No 19—30 caisses tabac de choix de la Virginie, [illegible] tabac à fumer, 60 caisses huile de charbon, [illegible].

Coton—Coton—175 balles, à l'encan.
PAR R. T MONTGOMERY.
IL sera vendu, mardi, 22 du courant, à 1 heure, au magasin d'encan, rue du Camp, No 19—175 balles COTON. Des échantillons seront exposés à la vente. Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Poutres et planches à l'encan.
PAR R. T MONTGOMERY.
IL sera vendu, lundi, 21 du courant, à midi, au pied [illegible], 2me District, du débarquement du brick West—[illegible] poutres, grosseurs de choix, [illegible] planches de trois pouces, [illegible] planches. Conditions—comptant.

Succession de John R. Shaw—No 19,558—Deuxième Cour de District—Grande vente d'actions de banques, &c.
PAR JULIAN NEVILLE, encanteur, Bureau, Commercial Place, No 11.
IL sera vendu, à l'enchère publique, mercredi, [illegible] avril 1864, à midi à la Bourse des Marchands et des Banquiers, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable J. S. Whitaker, juge de la Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du 15 mars 1864, [illegible] 5 actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane, [illegible] do de la Banque du Canal, 11 do de la compagnie du chemin de fer Pontchartrain. Conditions—comptant.

Actions de Banques et Scrips de Compagnies d'Assurances
PAR BERNARD TURPIN, encanteur.
MERCREDI le 23 courant, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et Banquiers rue Royale, entre les rues Douane et Canal:
50 actions de la Banque des Citoyens,
81 do do du Sud,
26 do do de la Louisiane,
50 do do du Canal,
15 do do de l'Etat de la Louisiane,
20 do de la compagnie des chemins de fer de la ville.
Aussi: $3,318—Scrips des Compagnies d'Assurances suivantes: Compagnies du Sud, du Crescent, de l'Union, des Citoyens, de la Nile Orléans, [illegible] & Co.
N. B.—La liste des Scrips sera affichée à la Bourse le jour de la vente.

PROCLAMATION
PAR MICHAEL HAHN
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane
AUX SHERIFS DANS TOUT L'ETAT.

ATTENDU QUE, par un ordre général No 35, en date du 11 mars 1864, le Major Général N. P. Banks commandant le Département du Golfe a ordonné que le lundi, 28 mars courant, [illegible] une élection pour [illegible] délégués à une Convention [illegible] pour réviser et amender la Constitution de l'Etat [illegible]:

Paroisses	Nombre de délégués
Ascension	[illegible]
Assomption	[illegible]
Avoyelles	[illegible]
Baton Rouge Est	[illegible]
Baton Rouge Ouest	[illegible]
Bienville	[illegible]
Bossier	[illegible]
Caddo	[illegible]
Calcasieu	[illegible]
Caldwell	[illegible]
Carroll	[illegible]
Catahoula	[illegible]
Claiborne	[illegible]
Concordia	[illegible]
De Soto	[illegible]
Feliciana Est	[illegible]
Feliciana Ouest	[illegible]
Franklin	[illegible]
Iberville	[illegible]
Jackson	[illegible]
Jefferson	[illegible]
Lafayette	[illegible]
Lafourche	[illegible]
Livingston	[illegible]
Madison	[illegible]
Morehouse	[illegible]
Natchitoches	[illegible]
Ouachita	[illegible]
Plaquemines	[illegible]
Pointe Coupée	[illegible]
Rapides	[illegible]
Sabine	[illegible]
St Bernard	[illegible]
St Charles	[illegible]
St Hélène	[illegible]
St Jacques	[illegible]
St Jean-Baptiste	[illegible]
St Landry	[illegible]
St Martin	[illegible]
St Marie	[illegible]
St Tammany	[illegible]
Tensas	[illegible]
Terrebonne	[illegible]
Union	[illegible]
Vermillion	[illegible]
Washington	[illegible]
Winn	[illegible]
Orléans.	
1er Dist. Rep.	[illegible]
2me do	[illegible]
3me do	[illegible]
4me do	[illegible]
5me do	[illegible]
6me do	[illegible]
7me do	[illegible]
8me do	[illegible]
9me do	[illegible]
10me do	[illegible]
Rive droite (Alger)	[illegible]
Total	[illegible]

En conséquence j'ai jugé convenable de lancer cette proclamation, pour notifier aux électeurs dûment qualifiés dans tout l'Etat la susdite élection et pour commander à tous les Shérifs, Commissaires d'élection et tous officiers que cela concerne, de tenir la susdite élection [illegible].

Donné de ma main et sous le sceau de l'Etat, à l'Hôtel de l'Exécutif, ville de la Nouvelle Orléans, ce [illegible] mars, A. D. 1864 et la quatre vingt huitième de l'indépendance des Etats Unis.

MICHAEL HAHN.
Par le Gouverneur.
S. WROTNOWSKI, Secrétaire d'Etat.

AVIS D'ELECTION.

Par suite d'une Proclamation lancée par son Excellence Michael Hahn, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, datée du 16 de mars 1864, les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sont par le présent notifiés qu'une élection sera tenue le LUNDI 28me jour de mars 1864, pour Délégués à une Convention qui aura lieu à l'effet de réviser et amender la Constitution de l'Etat de la Louisiane.

Le Premier District Représentatif en la ville de la Nouvelle Orléans élira sept délégués.
Le Deuxième District Représentatif en la ville de la Nouvelle Orléans élira onze délégués.
Le Troisième District Représentatif en la ville de la Nouvelle Orléans élira neuf délégués.
Le Quatrième District Représentatif en la ville de la Nouvelle Orléans élira douze délégués.
Le Cinquième District Représentatif en la ville de la Nouvelle Orléans élira cinq délégués.
Le Sixième District Représentatif en la ville de la Nouvelle Orléans élira cinq délégués.
Le Septième District Représentatif en la ville de la Nouvelle Orléans élira quatre délégués.
Le Huitième District Représentatif en la ville de la Nouvelle Orléans élira trois délégués.
Le Neuvième District Représentatif en la ville de la Nouvelle Orléans élira trois délégués.
Le Dixième District Représentatif en la ville de la Nouvelle Orléans élira dix délégués.

Et cette portion de la Paroisse d'Orléans qui est située sur la rive droite du fleuve Mississippi élira deux délégués.

Les Polls seront ouverts dans chaque arrondissement d'élection depuis neuf heures A. M. jusqu'à quatre heures P. M. le jour sus-désigné, 28 de mars 1864, afin de recevoir les bulletins des électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans, sous la surveillance des commissaires et secrétaires qui seront désignés par l'autorité compétente.

L'élection devra être conduite et les retours en seront adressés au soussigné, chargé de la transmettre conformément à la loi.

Bureau du Shérif, Paroisse d'Orléans, Nouvelle Orléans, le 17 de mars 1864. ALFRED SHAW, Shérif.

SALUBRITÉ.
Ordre Général No 25.
Quartier-Général du Département du Golfe,
Nile-Orléans, 11 mars 1864.

Dans un but de salubrité publique et à l'effet de mettre, autant que possible, les citoyens et les soldats à l'abri d'épidémies et de contagions, il est nommé, par la présente, une commission qui est chargée de faire un rapport sur l'état sanitaire de la ville et de ses environs et de recommander les mesures qu'elle jugera nécessaires [illegible].

La commission se composera des Drs J. V. C. Smith, C. Paget et Daniel C. Holliday. Ses services seront compensés avec libéralité et une prompte attention à ses devoirs est requise.

Le maréchal prévôt général est autorisé et requis de fournir un bureau à la Commission et de lui donner l'aide dont elle a besoin.

Les rapports de la Commission seront présentés au Directeur Médical du département.

Par ordre du major général BANKS.
RICHARD B. IRWIN.
Adjudant Général Assistant.

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, Chapeaux, Bottes et Souliers.
PAR HOFFMAN & MARKS.
J. HOFFMAN, encanteur,
Bureau, rue de Chartres No 38.
LUNDI, 21 du courant à 10 heures du matin, il sera vendu—Draps d'été français unis, [illegible], Mozambiques unis et brodées, [illegible], Baréges anglais [illegible], Coutils [illegible], Cachemire [illegible], Flanelles blanches 3/4 et 7/8, Indiennes françaises et américaines, Cotons blancs et écrus, [illegible], Toiles blanches et imprimées, Toile et bobinet à moustiquaires, Mousselines brochées et Tape Check, Voiles grenadine en couleur, [illegible], Jaconas blancs et imprimés, [illegible], 75 lots de chapeaux et casquettes, 100 caisses bottes et souliers, venant d'être reçus de New York.

Grande vente de Mantelets, Pointes Talmas, Dentelles, &c., &c.
PAR H. ROGER & Co.
Joseph Holt, encanteur.
MARDI, 22 courant, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—Un grand assortiment de *mantelets, pointes, talmas, [illegible] dentelles, &c., &c., Chantilly et [illegible]*, genres divers et nouveaux. Conditions—à la vente.

Grande vente de marchandises sèches
PAR H. ROGER & Co.
JOSEPH HOLT, encanteur.
MARDI, 22 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée—
50 pièces FOULT DE SOIE IMPERATRICE d'importation nouvelle;
25 pièces POPELINES haute nouveauté,
25 do ROYAL UNI JASPÉ,
25 do SIDONIENNE,
500 do JACONATS imprimés et ORGANDIS,
500 do COTONS blancs et écrus,
400 do INDIENNES françaises, anglaises et américaines, fantaisie, [illegible]
2 à 4 caisses INDIENNES pour chemises,
[illegible] do COTON écru croisé,
[illegible] do COUTILS unis et façonnés,
[illegible] do GINGHAMS coton et lin,
[illegible] do GINGHAMS écossais,
[illegible] douzaines BAS et CHAUSSONS assortis,
[illegible] do MOUCHOIRS BATISTE,
[illegible] do PARAPLUIES SOIE.
—ET—
300 LOTS TELS QUE: [illegible].
Conditions—à la vente.

Huile de charbon à l'encan.
PAR J. R. BOISSEAU, Encanteur.
IL sera vendu mardi 22 courant, à 11 heures, à son magasin d'encan, rue des Magasins, Nos 27 et 29, coin Gravier—100 caisses huile de charbon. Conditions—comptant.

Beurre, saindoux, biscuits pilote, eau de vie, whisky, &c.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
IL sera vendu, [illegible], à son magasin d'encan, rue des Magasins, Nos 27 et 29, [illegible]. Conditions—comptant.

Etable à vache
PAR E. M. JACOBS, encanteur.
IL sera vendu jeudi, 24 mars 1864, à midi, sur les lieux, [illegible]. Conditions—comptant.

VENTES JUDICIAIRES.

Nicholas Vallory vs Manuel Hidalgo
SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias [illegible] le LUNDI, 21 de mars [illegible]. ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Jacques [illegible] vs la dame Michard Zora et Joseph Christen.
SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]. ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Wm E. Murphy, au profit de M Elliott vs M. Benedict et Joseph Schöne.
SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]. ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

J. Stafford & Co vs Jacob Fraid—No 1890
COUR du Septième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans—[illegible]. T. F. McGUIRE, constable.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Philip Rice—No [illegible]
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné [illegible]. Par ordre de la Cour. A. MOREL, Député greffier.

Succession de Pierre Conte—No 19 [illegible]
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné [illegible]. Par ordre de la Cour. A. MOREL, Député-greffier.

Tabacs, cigares, cigarettes, &c.
EN débarquement [illegible] arrivés de la Havane—[illegible]. E. TROISGROS, Entre Chartres et Vieille Levée.

PERDUS,
DEUX certificats de la Banque d'Amérique, No 54, pour 20 actions et No 56 pour 30 actions [illegible]. ALFRED KEARNEY, rue des Magasins No 6.

Jardiniers.
CEUX qui cultivent des [illegible] en trouveront à vendre chez BLINEAU, à l'encoignure des rues Canal et Bourbon.